



Changement de statut passage d'etudiant etranger en commercant

Par **afsixmok_old**, le **20/08/2007** à **12:41**

Je me presente, je suis étudiant étranger de nationalité tunisienne titulaire d'une carte de séjour temporaire d'un an qui prend fin le 15/10/2007, sachant que je réside en France depuis 4 ans. rnrnJe souhaiterai racheter un fond de commerce d'une société de prestation de service liée à la téléphonie dont j'ai auparavant travaillé à temps partiel en tant que vendeur. rnrnPar cette occasion, je sohaiterai créer ma propre entreprise conservant la même activité tout en ajoutant une prestation informatique étant donné que je possède un DUT informatique que j'ai obtenu en France. rnJe me pose beaucoup de question et je souhaiterai savoir s'il serait plus judicieu de renouveler ma carte de séjour en tant qu'étudiant avant le dépôt du dossier de commerçant ou de procéder directement à mon changement de statut. rnJe souhaiterai également avoir les informations nécessaires à l'aboutissement de mon projet et ainsi que les procedures, conseils et/ou astuces qui pourront m'aider dans mes démarches. rnVos avis et points de vues m'interesse notamment sur la valorisation et la réalisation de ce projet afin d'éviter un refus de la prefecture ou de ma demande. rnTous vos conseils, astuces et trucs sont les bienvenus !!! rnJe vous remercie par avance et j'espere avoir des réponse de votre part afin d'éclaircir mes idées ainsi mon projet pourra peut être voir le jour.